

| | |
|--|-----------------------------------|
| Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i> | 2017/47 Paraphe: <i>FS</i> |
| REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2017/28</i> | |

Nombres de membres :

En exercice : 124

Présents : 75

Votants : 95 (dont 20 pouvoirs)

POUR : 95 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le douze avril deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 05/04/2017

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Martine BAUDART ; Agnès BEGNY ; Josette COURAULT ; Béatrice FABRITIUS ; Brigitte GERARD ; Ghislaine JACQUET ; Sylvie LEFORT ; Patricia LESUEUR ; Pascale MELIN ; Louissette NOIRANT ; Françoise PAYEN ; Chantal PIEROT ; Suzanne RAULIN ; Anne SEMBENI ; Andrée THOMAS ; Martine VERNEL ; Messieurs Claude ADAM ; Michel ADIN ; Patrick BEBIN ; Tony BESANCON ; Bernard BIENVENU ; Guy BOIZET ; Daniel BOUILLON ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Pascal BOXEBELD ; Patrick BROUILLON ; Jean BROYER ; Roland CANIVENQ ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Dominique DANNEAUX ; Claude DEBOURCES ; Gérard DEGLAIRE ; Pierre DEMISSY ; Yann DUGARD ; Philippe ETIENNE ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Bertrand HAULIN ; Bruno JUILLET ; Jean-Michel LACATTE ; Hervé LAHOTTE ; Dominique LAMY ; Jacques LANTENOIS ; Pierre LAURENT-CHAUVET ; Jean-Marc LOUIS ; Thierry MACHINET ; André MALVAUX ; Frédéric MALVAUX ; Christophe MANCEAUX ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; François MEENS ; Michel MEIS ; Christian MIELCAREK ; Christian NICOLITCH ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Hubert OUDIN ; Guy PAYEN ; Ludovic PHILIPPE ; Florent PIERSON ; Patrick RACOUR ; Frédéric RATAUX ; Olivier RAULET ; Damien RENARD ; Jean-Pol RICHELET ; Dominique ROBIN ; Francis SIGNORET ; Sylvain SIMON ; Benoît SINGLIT ; Vincent THIERION ; Pierre THIERY ; Bruno VALET.

Représentés : Mesdames Isabelle BECHARD donne pouvoir de vote à M. Michel ADIN ; Régine BRUSA donne pouvoir de vote à M. Jacques GROSSELIN ; Pauline COSSON donne pouvoir de vote à M. Dominique LAMY ; Maryvonne LENFANT donne pouvoir de vote à Mme Agnès BEGNY ; Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Claude ADAM ; Messieurs Régis BARRE donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET ; Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à M. Florent PIERSON ; Dominique CARPENTIER donne pouvoir de vote à Mme Patricia LESUEUR ; Thierry CHARTIER donne pouvoir de vote à M. Olivier GODART ; Dominique COLSON donne pouvoir de vote à M. Bertrand HAULIN ; Thierry DEGLAIRE donne pouvoir de vote à M. Hervé LAHOTTE ; Patrice FERON donne pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN ; Benoît HUREAU donne pouvoir de vote à Mme Chantal PIEROT ; Patrick LESOILLE donne pouvoir de vote à M. Daniel BOUILLON ; Jean-Philippe MASSON donne pouvoir de vote à M ; Yann DUGARD ; Denis OUDIN donne pouvoir de vote à M. Hubert OUDIN ; Francis POTRON donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT-CHAUVET ; Eric POU CET donne pouvoir de vote à M. Gérard DEGLAIRE ; Guillaume QUEVAL donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT ; Michaël SCHWEMMER donne pouvoir de vote à M. Jean BROYER.

OBJET : AFFECTATIONS DES RESULTATS

VU l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et l'instruction comptable M14 ;

VU les états de restes à réaliser au 31 décembre 2016 ;

VU les articles L.2311-5 et R.2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT l'approbation des comptes administratifs 2016 par le Conseil Communautaire par délibérations N° DC2017/21 à DC2017/27 du 12/04/2017 et considérant les résultats antérieurs reportés des différents budgets de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté DECIDE d'affecter aux budgets 2017 suivants les résultats de clôture cumulés au 31 décembre 2016 comme suit :

.../...

.../...

Page 2/2 – Délibération n°DC2017/28 du 12/04/2017

Budget Déchets Ménagers

Compte 002 : Recettes de fonctionnement- Excédent de fonctionnement reporté : 675 164,15€

Compte 001 : Recettes d'investissement- Excédent d'investissement reporté : 501 855,07€

Budget Parc Argonne Découverte

Compte 002 : Dépenses de fonctionnement- Déficit de fonctionnement reporté : 301 398,11€

Compte 001 : Dépenses d'investissement- Déficit d'investissement reporté : 519,92€

Budget PAE Buzancy

Compte 002 : Recettes de fonctionnement- Excédent de fonctionnement reporté : 206 516,80€

Compte 001 : Recettes d'investissement- Excédent d'investissement reporté : 140 292,60€

Budget ZAE Vouziers

Compte 002 : Dépenses de fonctionnement- Déficit de fonctionnement reporté : 299,15€

Compte 001 : Dépenses d'investissement- Déficit d'investissement reporté : 81 119,42€

Budget Piscine

Compte 002 : Dépenses de fonctionnement- Déficit de fonctionnement reporté : 48 898,96€

Compte 001 : Dépenses d'investissement- Déficit d'investissement reporté : 2 472 979,02€

Budget Bâtiment d'entreprise

Compte 002 : Recettes de fonctionnement- Excédent de fonctionnement reporté : 0,01€

Compte 001 : Dépenses d'investissement- Déficit d'investissement reporté : 118 269,33€

Budget Principal

Compte 002 : Recettes de fonctionnement- Excédent de fonctionnement reporté : 7 150 302,49€

Compte 001 : Dépenses d'investissement- Déficit d'investissement reporté : 68 673,52€

Compte 1068 : Dépenses d'investissement- Excédents de fonctionnement capitalisés : 68 673,52€

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

